

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 28 mars 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 06	Reprise de l'audience du 27 mars 2019
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 06	M ^e Bryan Furlong présente le témoin de l'AQP-ACP : M. Pierre Ducharme
9 h 07	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Pierre Ducharme</u> , consultant en management, 555, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 750, Montréal, H2Z 1B1
9 h 07	Adoption de la preuve de l'AQP-ACP par le témoin Ducharme
9 h 07	Présentation par le témoin Ducharme
9 h 26	Intervention de M ^e Stefan Chripounoff (TEQ). Il souligne que le témoin traite présentement de l'aspect 1. Il recommande à ce qu'il s'en tienne à l'aspect 2
9 h 27	M ^e Louise Rozon mentionne que la Régie a compris que l'objectif de cet intervenant était de proposer des mesures additionnelles. Elle invite le témoin Ducharme à poursuivre
9 h 38	Fin de la présentation par le témoin Ducharme
9 h 38	Contre-interrogatoire du témoin Ducharme par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
9 h 42	Fin du contre-interrogatoire du témoin Ducharme par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
9 h 42	M ^e Rozon adresse une demande aux avocats de l'AQP-ACP à traiter dans le cadre de leur plaidoirie
9 h 43	Le témoin Ducharme est libéré
9 h 45	M ^e Marie-Andrée Hotte présente le témoin de l'UPA : M. David Tougas. Elle mentionne que le curriculum vitae et une déclaration sous serment de ce dernier ont été déposés au SDÉ
9 h 47	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>David Tougas</u> , économiste pour l'UPA, 555, boulevard Roland-Therrien, Longueuil
9 h 47 à 9 h 52	Échanges entre M ^e Hotte, M ^e Rozon et M ^e Chripounoff sur ce qui peut être traité ou non dans le cadre de la présentation de la preuve de l'UPA (aspect 1 vs aspect 2)
9 h 52	Présentation par le témoin Tougas
10 h	Fin de la présentation par le témoin Tougas
10 h	Interrogatoire du témoin Tougas par M ^e Hotte
10 h 03	Fin de l'interrogatoire du témoin Tougas par M ^e Hotte
10 h 03	Pas de contre-interrogatoire du témoin Tougas par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
10 h 03	Pas d'interrogatoire du témoin Tougas par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 03	Question par M ^e Rozon au témoin Tougas

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 28 mars 2019

HEURE	REMARQUES
10 h 04	Pas de réinterrogatoire du témoin Tougas par M ^e Hotte
10 h 04	Le témoin Tougas est libéré
10 h 04	Commentaire de M ^e Franklin S. Gertler à l'effet qu'à la vitesse où se déroule la présentation des preuves, il risque de ne pas être prêt ce matin pour la présentation de la preuve du ROEE
10 h 05	M ^e Rozon mentionne qu'on va prendre un courte pause, entendre la preuve de la FCEI, prendre par la suite une plus longue pause et la présentation de la preuve du ROEE aura lieu après la pause lunch
10 h 05	L'audience est suspendue pendant 10 minutes
10 h 34	Reprise de l'audience
10 h 34	M ^e Prunelle Thibault-Bédard aimerait clarifier le fait que la présentation de la preuve du GRAME pourrait avoir lieu aujourd'hui, mais que cet après-midi, après celle du ROEE, afin de laisser le temps à son analyste d'arriver à la Régie
10 h 35	M ^e Hotte fait part que sa plaidoirie est prévue pour vendredi prochain, en matinée, mais qu'elle a malheureusement une contrainte. Elle en parle dès à présent dans l'espoir qu'un autre intervenant, ayant sensiblement le même temps de plaidoirie, se manifeste et change de place avec elle
10 h 36	M ^e André Turmel présente le témoin de la FCEI : M. Antoine Gosselin
10 h 37	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Antoine Gosselin</u> , économiste, 1039, rue de Dijon, Québec
10 h 37	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
10 h 38	Présentation par le témoin Gosselin
10 h 54	Fin de la présentation par le témoin Gosselin
10 h 54	Interrogatoire du témoin Gosselin par M ^e Turmel
10 h 55	Fin de l'interrogatoire du témoin Gosselin par M ^e Turmel
10 h 55	Pas de contre-interrogatoire du témoin Gosselin par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
10 h 55	Pas d'interrogatoire du témoin Gosselin par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 55	Questions par M ^e Rozon au témoin Gosselin
10 h 58	Fin des questions par M ^e Rozon au témoin Gosselin
11 h 01	Question par M ^e Marc Turgeon au témoin Gosselin
11 h 01	Pas de réinterrogatoire du témoin Gosselin par M ^e Turmel
11 h 01	Le témoin Gosselin est libéré
11 h 01	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 28 mars 2019

HEURE	REMARQUES
13 h	Reprise de l'audience
13 h 01	M ^e Rozon fait part que Gazifère demande de modifier le traitement réglementaire comptable applicable au coût de son PGEÉ. Dans l'optique où la Régie jugeait opportun d'uniformiser le traitement réglementaire applicable au coût des programmes, elle aimerait obtenir le point de vue des distributeurs et des intervenants, le cas échéant, quant à une proposition, dont elle énumère divers éléments. M ^e Rozon demande que les distributeurs informent la Régie, d'ici la fin de la journée, s'ils en traiteront dans le cadre des argumentations ou dans le cadre d'une preuve additionnelle
13 h 05	M ^e Franklin S. Gertler présente les témoins du ROEÉ : MM. Bertrand Schepper et Jean-Pierre Finet
13 h 06	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Bertrand Schepper</u> , analyste en énergie, 1085, St-Jean, Longueuil, J4H 2Z3 <u>Jean-Pierre Finet</u> , consultant, 4568, rue Boyer, appartement E, Montréal, H2J 3E4
13 h 07	Adoption de la preuve du ROEÉ par les témoins Schepper et Finet
13 h 13	Présentation par les témoins Schepper et Finet
13 h 38	Fin de la présentation par les témoins Schepper et Finet
13 h 38	Interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Gertler
13 h 55	Fin de l'interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Gertler
13 h 56	Pas de contre-interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
13 h 56	Pas d'interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 56	Questions par M ^e Turgeon aux témoins Schepper et Finet
14 h 02	Fin des questions par M ^e Turgeon aux témoins Schepper et Finet
14 h 03	Questions par M ^e Rozon aux témoins Schepper et Finet
14 h 10	Fin des questions par M ^e Rozon aux témoins Schepper et Finet
14 h 10	Pas de réinterrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Gertler
14 h 11	Les témoins Schepper et Finet sont libérés
14 h 14	M ^e Prunelle Thibault-Bédard présente le témoin du GRAME : Mme Nicole Moreau
14 h 15	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Nicole Moreau</u> , analyste en environnement et énergie, 431, rue Jean-Baptiste-Lepage, Saint-Côme
14 h 15	Adoption de la preuve du GRAME par le témoin Moreau
14 h 16	Présentation par le témoin Moreau
14 h 57	Fin de la présentation par le témoin Moreau

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 28 mars 2019

HEURE	REMARQUES
14 h 57	Interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Thibault-Bédard
15 h 01	Fin de l'interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Thibault-Bédard
15 h 02	Contre-interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Dominique Neuman pour le RTIEÉ
15 h 07	Fin du contre-interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Dominique Neuman pour le RTIEÉ
15 h 07	Pas de contre-interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Stefan Chripounoff pour TEQ
15 h 08	Pas d'interrogatoire du témoin Moreau par M ^e Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 08	Le témoin Moreau est libéré
15 h 08	M ^e Rozon confirme qu'il n'y aura pas d'audience demain. Pour la poursuite de l'audience, il reste à confirmer avec le RNCREQ s'il serait possible que la présentation de sa preuve ait lieu mardi plutôt que lundi, ce qui ferait en sorte qu'il n'y aurait également pas d'audience lundi
15 h 09	M ^e Marc Bishai (RNCREQ) mentionne qu'il attend la réponse du cinquième témoin pour savoir s'il serait disponible mardi
15 h 09	Dès que la confirmation de M ^e Bishai aura été reçue, M ^e Rozon fait part qu'un calendrier révisé sera envoyé demain aux participants pour les informer de la poursuite de l'audience
15 h 10	M ^e Chripounoff fait part que dû à des problèmes informatiques depuis hier, les réponses de TEQ aux différents engagements sont retardées, mais il a bon espoir que le tout se règle le plus rapidement possible et que l'ensemble des réponses seront déposées au plus tard mardi matin. S'il y a des questions supplémentaires à poser à TEQ, le panel sera présent pour y répondre et TEQ fera une contre-preuve de tout au plus 30 minutes, par la suite, le cas échéant
15 h 11	M ^e Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) mentionne que, tel que demandé par la Régie dans sa lettre du 19 mars, Énergir doit déposer quelques réponses à la demande d'engagement n ^o 4 pour le 1 ^{er} avril. Également, la Régie avait demandé que des témoins d'Énergir soient disponibles le 1 ^{er} avril pour répondre à d'éventuelles questions. Dans la lettre aux participants à venir, M ^e Sigouin-Plasse demande à ce qu'il soit précisé si la présence de témoins est toujours requise. Il mentionne que, si tel est le cas, les témoins pourront répondre à une preuve additionnelle, si requise, sur la proposition de la Régie. Si non, il en traitera en argumentation
15 h 12	Quant à la proposition de la Régie sur le nouveau régime réglementaire, M ^e Simon Turmel (HQD) mentionne que différentes validations seront effectuées au cours des prochains jours et qu'il fera état de la position d'HQD en argumentation
15 h 13	À l'égard de la proposition de la Régie, M ^e Adina Georgescu (Gazifère) fait part qu'il y aura certaines vérifications à faire également, mais qu'ils ont choisi d'aller de l'avant et de réserver 10 à 15 minutes, mardi, pour une contre-preuve, si nécessaire. Si jamais ils en arrivaient à la conclusion que le tout pourrait se faire en plaidoirie, elle en avisera la Régie, sans délai
15 h 14	L'audience est ajournée au 1 ^{er} ou 2 avril 2019 à 9 h
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4043-2018

Date : 28 mars 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Pierre Ducharme	2019/03/28
ENTREPRISE :	Marcon - Témoin pour l'AQP-ACP	
PROFESSION :	Consultant en management	
ADRESSE :	555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 750	
	Montréal, H2Z 1B1	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	David Tougas	2019/03/28
ENTREPRISE :	UPA	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	555, boul. Roland-Therrien	
	Longueuil	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Antoine Gosselin	2019/03/28
ENTREPRISE :	Témoin pour la FCEI	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1039, rue de Dijon	
	Québec	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-Pierre Finet	2019/03/28
ENTREPRISE :	Témoin pour le ROÉÉ	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	4568, rue Boyer, appartement E	
	Montréal, H2J 3E4	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Bertrand Schepper	2019/03/28
ENTREPRISE :	Témoin pour le ROÉÉ	
PROFESSION :	Analyste en énergie	
ADRESSE :	1085, St-Jean	
	Longueuil, J4H 2Z3	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Nicole Moreau	2019/03/28
ENTREPRISE :	Témoin pour le GRAME	
PROFESSION :	Analyste en environnement et énergie	
ADRESSE :	431, rue Jean-Baptiste-Lepage	
	Saint-Côme	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 28 MARS 2019

DOSSIER : R-4043-2018

DEMANDE RELATIVE AU PLAN DIRECTEUR EN TRANSITION, INNOVATION
ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC 2018-2023

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M^e Marc Turgeon et M^e Nicolas Roy**

Le procureur de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC

Représentée par M^e Stefan Chripounoff

Les **participants** à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

Représentée par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (ACIG-AQCIE-CIFQ)

Représenté par M^e Sylvain Lanoix

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PROPANE ET ASSOCIATION CANADIENNE DU PROPANE (AQP-ACP)

Représenté par M^e Michael Dezainde et M^e Bryan Furlong

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse et M^e Ludovic Fraser

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

GAZIFÈRE INC.

Représentée par M^e Adina Georgescu et M^e Alexandre MacBeth

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTION POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Simon Turmel

Début : 9 h 06

Dîner : 11 h 01

Reprise : 13 h

Ajournement : 15 h 14

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC (RNCREQ)**
Représenté par M^e Marc Bishai

**REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)**
Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)
Représentée par M^e Marie-Andrée Hotte

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!